



## Ordre du jour provisoire (réduit)<sup>1</sup>

1. **Élection du président, des vice-présidents et du rapporteur**

2. **Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour<sup>2</sup>**

Documents EB147/1, EB147/1 Add.1, EB147/1 (annoté) et EB147/11

**Pilier 4 : Une OMS plus efficace et efficiente apportant un meilleur soutien aux pays**

5. **Questions relatives à la gestion, à l'administration et aux finances**

5.5 Comités du Conseil exécutif : sièges à pourvoir

Documents EB147/8 et EB147/8 Add.1

8. **Prochaines sessions du Conseil exécutif et de l'Assemblée de la Santé**

Document EB147/10

9. **Clôture de la session<sup>3</sup>**

Document EB147/12

= = =

---

<sup>1</sup> En raison des restrictions imposées par la riposte à la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et selon une procédure écrite d'approbation tacite, le Conseil exécutif a approuvé l'organisation d'une session virtuelle du Conseil exécutif devant se tenir par visioconférence. À cette session *a minima*, le Conseil n'examinera qu'une version abrégée de l'ordre du jour provisoire.

<sup>2</sup> À l'ouverture de la session du Conseil exécutif, les États Membres seront invités à examiner également l'adoption de procédures spéciales et d'une procédure écrite d'approbation tacite. Pour plus de précisions, veuillez consulter l'emploi du temps.

<sup>3</sup> Au titre de ce point de l'ordre du jour, les États Membres seront invités à envisager de suspendre la session du Conseil exécutif jusqu'à ce qu'ils puissent la reprendre dans le courant de 2020.